

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 340-CA-5111**

concernant les modifications aux conditions et au régime d'admission du certificat en animation (4156)

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarantième réunion tenue le lundi 25 janvier 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la modification proposée aux conditions d'admission sur la base adulte du certificat en animation (4156);

**ATTENDU** la modification proposée au régime d'admission;

**ATTENDU** la résolution 279-CE-1988 de la commission des études;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Claude Chénier,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ajout de la clause suivante aux conditions d'admission sur la base adulte au programme de certificat en animation :

- Les connaissances pertinentes sont vérifiées par une entrevue d'admission dont les résultats servent également à la sélection de la candidate ou du candidat au programme.

**DE LIMITER** les admissions à temps complet au trimestre d'automne seulement au certificat en animation (4156).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 340-CA-5112**

concernant les modifications aux conditions d'admission du certificat d'initiation à la rédaction professionnelle (4442) et du certificat d'initiation à la traduction professionnelle (4083) ainsi qu'une modification aux conditions et au régime d'admission du baccalauréat en traduction et en rédaction (7101)

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarantième réunion tenue le lundi 25 janvier 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les modifications proposées aux conditions d'admission du certificat d'initiation à la rédaction professionnelle (4442), du certificat d'initiation à la traduction professionnelle (4083) et du baccalauréat en traduction et en rédaction (7101);

**ATTENDU** la modification proposée au régime d'admission du baccalauréat en traduction et en rédaction (7101);

**ATTENDU** la résolution 279-CE-1989 de la commission des études;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les modifications proposées aux modalités de l'admission des programmes de certificat d'initiation à la rédaction professionnelle (4442), du certificat d'initiation à la traduction professionnelle (4083) et du baccalauréat en traduction et en rédaction (7101);

**DE LIMITER** les admissions à temps complet au trimestre d'automne seulement au baccalauréat en traduction et en rédaction (7101).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 340-CA-5113**

concernant la nomination des vérificateurs externes pour l'exercice financier 2009-2010

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarantième réunion tenue le lundi 25 janvier 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le Règlement général 7 de l'Université du Québec : « Affaires concernant l'administration »;

**ATTENDU** l'article 1.6 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la proposition de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.;

**ATTENDU** la recommandation du Comité de vérification;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Claudette Gatien,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. à titre de vérificateurs externes de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 340-CA-5114**

concernant l'embauche et l'affectation au poste de directrice du Service des finances

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarantième réunion tenue le lundi 25 janvier 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance au poste de directeur du Service des finances;

**ATTENDU** l'article 7 « Contrat d'engagement » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** qu'un processus de dotation a été mis en place par le vice-recteur à l'administration et aux ressources et que des affichages, tant interne, auprès des cadres de l'Université, qu'externe, sur le site Web de l'Université ainsi que dans les éditions des 12 et 19 décembre 2009 du Journal Le Droit, ont été réalisés;

**ATTENDU** qu'un comité de sélection, formé et présidé par le vice-recteur à l'administration et aux ressources, a analysé les candidatures et a reçu les candidats en entrevue;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** madame Lise Legault comme cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour la période du 15 février 2010 au 31 mai 2012;

**D'AFPECTER** madame Lise Legault au poste de directrice du Service des finances;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à l'affectation de madame Lise Legault.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 340-CA-5115**

concernant l'embauche et l'affectation de monsieur Alain Charbonneau au poste de doyen de la formation continue et des partenariats

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarantième réunion tenue le lundi 25 janvier 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance du poste de doyen de la formation continue et des partenariats;

**ATTENDU** l'affichage du poste;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Alain Charbonneau;

**ATTENDU** que la candidature de monsieur Alain Charbonneau a été retenue unanimement par le comité de sélection composé à cette fin pour occuper le poste de doyen de la formation continue et des partenariats;

**ATTENDU** l'article 7 « Contrat d'engagement » du protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** monsieur Alain Charbonneau, comme cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour la période du 1<sup>er</sup> février 2010 au 31 mai 2012;

**D'AFPECTER** monsieur Alain Charbonneau au poste de doyen de la formation continue et des partenariats;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à l'affectation de monsieur Alain Charbonneau.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 340-CA-5116**

concernant une recommandation à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais relative à la nomination d'un commissaire à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarantième réunion tenue le lundi 25 janvier 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) avait déjà sollicité des candidatures pour des postes de commissaire au sein de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTP);

**ATTENDU** que l'UQO est l'un des organismes qui avaient été invités par la CRÉO à lui proposer des candidatures pour la dotation d'un poste de commissaire au sein de cet organisme;

**ATTENDU** que l'Université avait proposé, avec succès, en prévision d'un premier mandat qui avait pris fin en mai 2009, le nom de monsieur Frédéric Doyon, professeur invité à l'Université et directeur scientifique de l'Institut québécois de la forêt feuillue (IQAFF), pour siéger à titre de commissaire, tel qu'il appert de la résolution 311-CA-4621;

**ATTENDU** que le recteur avait de nouveau proposé, avec succès, suite à une recommandation dans ce sens du conseil d'administration de l'Université, lors de la séance du 15 juin 2009 (résolution 335-CA-5026), de renouveler le mandat de monsieur Frédéric Doyon;

**ATTENDU** la décision récente du professeur Frédéric Doyon de quitter son siège de commissaire et l'opportunité, pour l'Université, de recommander la désignation d'un autre professeur;

**ATTENDU** l'intérêt du professeur Guy Chiasson, du Département de travail social et des sciences sociales, pour siéger à titre de commissaire au sein de cette commission régionale;

**ATTENDU** la recommandation du recteur et les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur David Clément,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais de désigner le professeur Guy Chiasson, du Département de travail social et des sciences sociales, pour siéger à titre de commissaire, au sein de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, en remplacement du professeur Frédéric Doyon.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général